



Catalogue annuel Formation Bâtiment

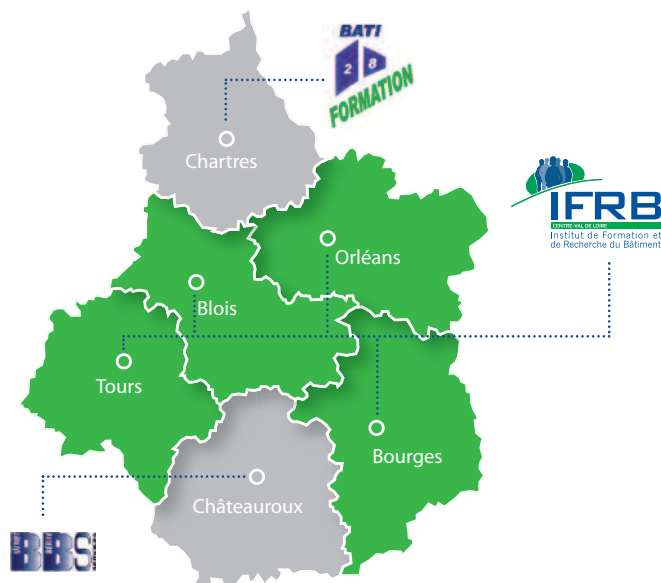
2018



L'offre de formation de la
Fédération Française du Bâtiment
en région Centre-Val de Loire



ET UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA FFB À VOTRE SERVICE



Fédération Française du Bâtiment du Cher

2 rue Porte jaune
18000 BOURGES

Tél. : 02 48 24 17 11
Fax : 02 48 65 02 20
E-mail : ffbcher@d18.ffbatiment.fr

Fédération Française du Bâtiment de l' Eure-et-Loir

7 rue Vlamincek
28000 CHARTRES

Tél. : 02 37 88 30 80
Fax : 02 37 88 30 90
E-mail : ffb28@d28.ffbatiment.fr

Fédération Française du Bâtiment et des TP de l'Indre

5 rue Albert 1^{er}
36000 CHÂTEAUXROUX

Tél. : 02 54 08 77 00
Fax : 02 54 34 27 02
E-mail : perots@d36.ffbatiment.fr

Fédération Française du Bâtiment de l'Indre-et-Loire

30 rue François Hardouin
37100 TOURS

Tél. : 02 47 42 84 00
Fax : 02 47 54 63 19
E-mail : ffb37@d37.ffbatiment.fr

Fédération Française du Bâtiment de Loir-et-Cher

130 avenue de Châteaudun
41000 BLOIS

Tél. : 02 54 78 12 28
Fax : 02 54 78 81 88
E-mail : faeb41@d41.ffbatiment.fr

Fédération Française du Bâtiment et des TP du Loiret

135 rue Jacques Charles
45160 OLIVET

Tél. : 02 38 68 09 68
Fax : 02 38 68 23 46
E-mail : accueil@d45.ffbatiment.fr

SOMMAIRE 2018

P. 2-3 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

FEEBât : TRAVAUX DE RÉNOVATION
MAÎTRISE D'ŒUVRE
QUALIFICATIONS QUALIT'ENR



P. 4-8 ORGANISATION ET GESTION DE L'ENTREPRISE

COMMERCIAL & VENTE
DROITS DES MARCHÉS PUBLICS & PRIVÉS
FINANCES
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
OUTILS NUMÉRIQUES (INFORMATIQUE, LOGICIELS)
JURIDIQUE
LOGICIEL DE DESSIN TECHNIQUE – PLANS
PAIE DU BTP



P. 9-13 PRÉVENTION / SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

A.I.P.R
AMIANTE
CONDUITES D'ENGINS (CACES®)
MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES
PRÉVENTION
RISQUE ÉLECTRIQUE
RISQUE PLOMB
SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (SST)
TRAVAUX EN HAUTEUR



P.14-16 FORMATIONS TECHNIQUES

ACCESSIBILITÉ DES CONSTRUCTIONS
ENVELOPPE DU BÂTIMENT / ÉTANCHÉITÉ / VENTILATION
ÉCO-MATÉRIAUX
RT 2012 - BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION (BBC)
TECHNIQUES MÉTIERS



P.17 L'ENTREPRISE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

INITIATION & MANIPULATION BIM
CONQUÉRIR ET PARTICIPER À UN PROJET BIM





MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

→ TRAVAUX DE RÉNOVATION



MARCHÉS RÉSIDENTIELS

**Devenir Responsable Technique en
Rénovation énergétique de logements**
Module RENOVE – FEEBât

3j

- Formation du référent technique RGE :
- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment
- Connaître les principales technologies clefs et les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique
- Savoir expliquer et interpréter une évaluation thermique

**POUR DEVENIR
RGE**

*Le seul module FEEBât permettant à
l'entreprise d'obtenir la mention RGE*

**Utiliser efficacement un logiciel
sur la performance énergétique**
Module 2 – FEEBât

1j

- Savoir utiliser les fonctions élémentaires d'un logiciel d'amélioration énergétique dans un contexte de performance globale d'un bâtiment
- Concevoir une évaluation thermique et disposer des arguments techniques et économiques soutenant l'offre vers le client

→ CONNAÎTRE, MAÎTRISER ET METTRE EN ŒUVRE LES TECHNOLOGIES ET PRODUITS PERFORMANTS D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS EXISTANTS (avantages / limites / interfaces / entretien / maintenance / techniques d'autocontrôle)

**Concevoir, installer et maintenir une
ventilation performante**

2j

- Maîtriser la conception, la mise en œuvre et l'entretien d'une installation de ventilation performante

**Dimensionner, installer et
maintenir un chauffage performant**

2j

- Maîtriser la conception, la mise en œuvre et l'entretien d'une installation de chauffage performant

**Concevoir et réaliser
une enveloppe performante**

2j

- Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments

**Choisir et installer des menuiseries
performantes**

2j

- Choisir et dimensionner une menuiserie extérieure - Organiser la mise en œuvre - Savoir contrôler sa réalisation - Conseiller son client sur l'entretien des menuiseries

**Concevoir, réaliser et maintenir un
éclairage performant**

2j

- Maîtriser la conception, la mise en œuvre et l'entretien d'une installation d'éclairage performante

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE

Valoriser sa mention RGE pour développer son chiffre d'affaires 1j

- Maîtriser les avantages commerciaux apportés aux entreprises grâce à la mention RGE

Choisir le groupement d'entreprises pour développer son activité de rénovation énergétique 1j

- Maîtriser les aspects juridiques et les avantages du groupement d'entreprises afin de se positionner sur les offres globales d'amélioration énergétique des bâtiments

Préparer et réussir son audit RGE 1j

- Savoir préparer son audit de qualification RGE
- Savoir conduire son audit
- Connaître les principales méthodes d'autocontrôle
- Savoir exploiter les résultats de son audit

→ QUALIFICATIONS QUALIT'ENR

QualiSol, QualiPV, QualiBois et QualiPAC sont des signes de qualité reconnus par l'Etat dans le domaine des énergies renouvelables. Toutes les entreprises qualifiées par Quali'EnR bénéficient de la mention « RGE ».

> www.qualit-enr.org



QUALISOL

QualiSol Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI) 3j



QualiSol Système Solaire Combiné (SSC) 3j

- Le signe de qualité pour les entreprises qualifiées installant des chauffe-eaux solaires et des systèmes de chauffages solaires combinés pour la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage.

QualiSol Chauffe-eau solaire collectif (CESC) 4j

QUALIPV

Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - module intégration au bâti (Module Bât) 2j



Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - module électricité (Module Elec) 3j

- Le signe de qualité des entreprises qualifiées pour l'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité.

QUALIBOIS

Appareil bois indépendant (Module Air) 3j



Appareil bois raccordé au réseau hydraulique (Module Eau) 3j

- Le signe de qualité pour les entreprises qualifiées installant des chaudières au bois, des inserts ou encor des poêles à bois pour la production d'eau chaude et de chaleur.

QUALIPAC

Pompe à chaleur - Chauffe-eau thermodynamique (CET) 2j



Pompe à chaleur - Chauffage et ECS 5j

- Le signe de qualité pour les entreprises qualifiées installant des pompes à chaleur aérothermique et géothermique pour la production d'électricité et de chauffage.



ORGANISATION ET GESTION DE L'ENTREPRISE

→ COMMERCIAL & VENTE

Capter les affaires sur un salon

2j

- Maîtriser les fondamentaux pour rendre le stand attractif
- Adopter des comportements professionnels pour inciter le prospect à venir sur le stand
- Savoir gérer les périodes de forte affluence
- Développer des réflexes et des automatismes pour collecter de l'information pertinente et exploitable
- Maîtriser les techniques de prise de rendez-vous avec le prospect
- Savoir suivre et relancer les contacts pris sur un salon

Communiquer via les réseaux sociaux

1j

- Comprendre l'impact des réseaux sociaux sur les entreprises
- Acquérir les bonnes pratiques de l'entreprise et de ses salariés sur les réseaux sociaux
- Optimiser les différents outils de communication
- Maîtriser la génération de prospects par les réseaux sociaux

Créer et gérer son site Web

1j

- Comprendre le fonctionnement d'un site : domaine - hébergement - mails
- Créer son site Web : génération de la charte graphique, structure générale, définition des pages statiques
- Publier des pages, des articles
- Gérer les widgets. Agrémenter avec des médias
- Surveiller le trafic

Gestion du temps : gagnez en efficacité !

1j

- Utiliser son temps en fonction de ses priorités
- Anticiper et planifier ses activités en se concentrant sur l'essentiel
- Mettre en place une organisation efficace au quotidien en utilisant les bons outils

Parcours de formation commerciale pour les patrons vendeurs du bâtiment

5j

- Prospecter efficacement et créer du flux, vendre plus et mieux en 10 étapes, défendre ses prix et ses marges, négocier gagnant-gagnant

→ DROITS DES MARCHÉS PUBLICS & PRIVÉS

Appel d'offres - La rédaction du Mémoire Technique (module 1)

1j

- Etre capable d'analyser les pièces de la consultation (CCTP, CCAP, RC)
- Analyser les documents existants nécessaires à la constitution du mémoire
- Savoir adapter une méthode de lecture pour décrypter la consultation
- Savoir construire les chapitres utiles pour la réponse à l'appel d'offres

Appel d'offres - Répondre à un appel d'offre sur les critères environnemen- taux (module 2 du Mémoire technique)

1j

- Acquérir les bases indispensables à une bonne gestion des déchets de chantier dans l'entreprise mais aussi valoriser son offre sur les critères environnementaux

La Dématérialisation des Marchés Publics ou "La réponse électronique"

1j

- Etre capable de mettre en œuvre une méthodologie pour répondre à une procédure dématérialisée
- Etre en mesure de préparer les documents liés à la réponse d'un appel d'offres dématérialisé et les envoyer via une plateforme

Conduite administrative de chantier

10j

- Comment gérer l'ensemble des documents constitutifs d'un marché public ou d'un marché privé ?
- Comment gérer les différentes formes de relations contractuelles et partenariales en BTP ?
- Comment maîtriser les différentes étapes administratives et financières survenant lors de l'exécution ?

→ FINANCES

Comptabilité - Initiation

4j

- Comprendre les mécanismes de la comptabilité dans l'entreprise et les appliquer
- Comprendre les notions de débit/crédit
- Mettre en place son plan comptable et enregistrer les écritures d'achats, de vente et de trésorerie
- Etablir sa déclaration de TVA

Lecture du bilan et du compte de résultat de son entreprise BTP

1j

- Se familiariser avec les notions comptables et financières de l'entreprise
- S'initier à la lecture de son bilan et de son compte résultat

Calculer un prix de revient

2j

- Identifier les différents types de coûts de production (charges fixes, variables, coûts partiels, coûts réels)
- Déterminer l'enchaînement des coûts et calculer un prix de revient pour chiffrer une prestation et en suivre la rentabilité en cours de réalisation

Gestion de la trésorerie

3j

- Identifier les éléments qui impactent la trésorerie, se doter d'outils de suivi et d'alerte pour garder une trésorerie saine
- Rappel des moyens de paiement, créances, recouvrement et rapprochement bancaire
- Prévoir un budget de trésorerie et le renseigner
- Suivre un tableau de bord et l'exploiter
- Interpréter les écarts et prévoir des actions correctives

Maîtrise du prix de revient dans le bâtiment

1j

- Acquérir les éléments de référence pour maîtriser les prix de revient sur les chantiers
- Définir son seuil de rentabilité

→ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les formations proposées par la FFB du Loiret sont marquées du logo



Chef de chantier BTP

2j par mois répartis sur 7 mois



14j

- Mieux gérer les déboursés et éviter les surcoûts
- Motiver les compagnons, former et accueillir les nouveaux sur le chantier
- Valoriser l'image de l'entreprise
- Fidéliser ses clients
- Connaître et faire respecter la réglementation

Cycle Gestion Administrative de l'Entreprise du Bâtiment

2j par mois répartis sur 10 mois



18j

- Ce cycle de formation permet au conjoint et au collaborateur du chef d'entreprise de développer ses compétences en gestion, en juridique, et dans bien d'autres domaines afin d'épauler au mieux le dirigeant.
- Maîtriser ses prix de revient et ses devis (2j)
 - Devenir chargé de prévention (2j)
 - Techniques de communication (2j)
 - Droit du travail - Connaître les spécificités du Bâtiment (1j)
 - Droit des marchés (2j)
 - Paie BTP – Sécuriser vos paies (1j)
 - Assurance – Bien protéger son entreprise (1j)
 - Mieux gérer son temps (1j)
 - Mieux gérer le stress, les tensions et les conflits (2j)
 - Accélérer mes délais de paiement clients (1j)
 - Mieux négocier mes achats (1j)
 - Pack bureautique : Outlook, Word, Excel (2j)

MODULES ACCESSIBLES SÉPARÉMENT

Cycle Manager du BTP

2j par mois répartis sur 6 mois



11j

- Déterminer mes prix de revient et mes devis (2j)
- Mieux manager mon personnel (2j)
- Droits et devoirs du salarié et du chef d'entreprise (1j)
- Améliorer mon efficacité commerciale (5j)
- Mieux négocier mes achats (1j)

MODULES ACCESSIBLES SÉPARÉMENT

Responsable de travaux



18j

- Comprendre le fonctionnement économique de l'entreprise avec toutes ses contraintes
- Etre informé et acquérir les bons réflexes dans les domaines suivants : développement durable, droit du travail droit des marchés
- Savoir travailler en équipe et représenter positivement son entreprise
- Acquérir des outils simples de gestion
- Optimiser son rôle commercial pour la recherche et la vente d'affaires
- Etre capable d'assurer un suivi économique des chantiers
- Apprendre les techniques pour mieux utiliser son temps, être plus disponible, donc plus efficace
- Savoir se motiver pour mieux mobiliser le personnel de chantier

Gestion du stress Mieux communiquer en situation difficile

1j

- Identifier les situations de communication difficile et en comprendre les raisons
- Connaître les techniques pour faire face à l'imprévu
- Apprendre à recevoir et formuler une critique
- Apprendre à maîtriser ses émotions et développer sa confiance en soi

Le compagnon responsable de son chantier



3j

- Comprendre le fonctionnement de l'entreprise et le rôle qu'il y tient
- Avoir compris l'évolution des attentes des clients notamment en ce qui concerne le développement durable et la performance énergétique
- Mieux préparer son chantier en y intégrant la sécurité et la gestion des déchets
- Mieux gérer le déboursé de son chantier
- Améliorer son organisation de chantier pour y gagner en productivité
- Communiquer positivement et efficacement en interne et en externe
- Intégrer l'importance de la qualité et avoir pris conscience de l'importance de son rôle dans la performance énergétique de l'ouvrage
- Manager un apprenti, un compagnon ou une petite équipe

L'entreprise et le salarié : maîtriser les obligations et la réglementation selon les réformes applicables

1j

- Gestion au quotidien du personnel
- Approfondir sa connaissance des règles du droit du travail
- Savoir analyser avec fiabilité les situations rencontrées

Membre du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)

Établissement de moins de 300 salariés

3j

- Mener à bien ses missions en tant que CHSCT dans un établissement de moins de 300 salariés
- Déceler et mesurer les risques professionnels
- Analyser les conditions de travail

Mettre en place et mener les entretiens individuels (professionnel et d'évaluation)

2j

- Préparer les entretiens avec méthode et des indicateurs
- Animer l'entretien avec aisance et en assurer le suivi

→ OUTILS NUMÉRIQUES (INFORMATIQUE, LOGICIELS)

Gagner du temps sur une utilisation quotidienne de Windows et des logiciels de bureautique

1j

- Être plus efficace et gagner du temps dans l'utilisation quotidienne de Windows et des logiciels de bureautique Microsoft

Initiation au logiciel DAO 2D – AutoCAD®

5j

- Connaître les fonctions de base du logiciel DAO 2D, AutoCAD®
- Être capable de réaliser les plans de relevé ou d'exécution
- Faire l'impression des sujets dessinés

Logiciel 3D SketchUp Initiation

3j

- Découvrir le logiciel SketchUp, son interface et les fonctionnalités principales du logiciel
- Apprendre à créer une scène composée de modélisations, de textures et d'animations simples afin d'avoir un rendu convaincant
- Maîtriser l'utilisation globale de SketchUp et la méthodologie de travail professionnelle pour mener à bien un projet 3D

OUTLOOK : Gagner du temps pour être efficace

1j

- Organiser son temps de la manière la plus efficace et productive possible

Perfectionnement au logiciel DAO 2D/3D – AutoCAD®

5j

- Maîtriser les fonctions du logiciel DAO 2D, AutoCAD®
- Acquérir les notions en DAO 3D, AutoCAD®

→ JURIDIQUE

Contrat de travail et administration du personnel

j

- Connaître les fondamentaux juridiques de la paie, de l'embauche du salarié à la rupture du contrat de travail

Les relations avec l'Inspection du Travail : ce qu'il faut savoir

j

- Maîtriser l'étendue des moyens et des missions de l'inspecteur du travail
- Identifier la conduite à adopter en cas de visite de l'inspecteur du travail
- Etre capable d'établir un dialogue constructif avec l'inspection du travail

→ PAIE DU BTP

Paie BTP

j

- Savoir comment constituer un bulletin de paie en conformité avec les spécificités de la convention du bâtiment, de l'embauche jusqu'au départ du salarié
- Voir les différents litiges que celui-ci peut amener auprès du salarié mais également en cas de contrôle URSSAF et comment les éviter
- Connaître les nouveautés de la paie (DSN, taux AT réduit, bulletin simplifié, etc.)

Se perfectionner aux techniques de paie dans le bâtiment

j

- Approfondir les points clés et les spécificités de la paie dans le Bâtiment
- Connaître les nouveautés légales, conventionnelles et jurisprudentielles



PRÉVENTION – SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

→ A.I.P.R

A.I.P.R. - Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux aériens et souterrains - conducteur d'engin et suiveur

1j

- Eviter les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages
- Maximiser ses chances de réussite au QCM Conducteur d'engin et suiveur

A.I.P.R. - Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux aériens et souterrains - encadrement des travaux

débutant

2j

expérimenté

1j

- Identifier et éviter les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages
- Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR
- Maximiser ses chances de réussite au QCM AIPR

→ AMIANTE *Application de l'arrêté du 23 février 2012*

L'amiante est un enjeu de prévention majeur pour le BTP compte tenu de sa présence dans plus de la moitié des bâtiments en France. Tous les chefs d'entreprise endossent une nouvelle responsabilité vis-à-vis de la santé et de la sécurité de leurs salariés dans le cadre de la réglementation sur l'amiante.

Pour + de renseignements : www.amiante.ffbatiment.fr

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE - SOUS-SECTION 4 (Article R4412-139 Code du Travail)

FORMATION PRÉALABLE
Opérateur de chantier

2j

Encadrement de chantier

5j

Encadrement technique

5j

Encadrement mixte (personnel assurant les fonctions d'opérateur et/ou encadrant de chantier et/ou encadrant technique)

5j

- Connaître les nouvelles réglementations relatives à l'amiante
- Appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante (travaux de maintenance)



Formation obligatoire



Formation obligatoire

AMIANTE – RETRAIT / CONFINEMENT
SOUS-SECTION 3 (Article R4412-114 Code du Travail)

FORMATION PRÉALABLE
Opérateur de chantier

5j

Encadrement de chantier

10j

Encadrement technique

10j

Encadrement mixte (personnel assurant les fonctions d'opérateur et/ou encadrant de chantier et/ou encadrant technique)

10j

Formation de 1^{er} recyclage
SS3 uniquement

2j

Formation de recyclage
SS3 : 2j
SS4 : 1j

1/2j

RECYCLAGE
TOUS LES
36 MOIS

- Appliquer la réglementation et connaître les pratiques de prévention avant toute direction et coordination de travaux liés à l'activité de confinement et de retrait de l'amiante
- Réalisation de la partie pratique sur une plateforme pédagogique physique disposant des moyens nécessaires à la reproduction matérielle des situations de chantier
- Obligatoirement suivie par tout travailleur au plus tard 6 mois après sa formation préalable
- Intégrer dans son comportement, vis-à-vis du risque amiante, les évolutions de la réglementation et de certains aspects techniques majeurs
- Mettre en œuvre l'organisation et la réalisation des travaux conformément au mode opératoire visant la santé, la sécurité et la préservation de l'environnement

→ **CONDUITES D'ENGINS (CACES®)**

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs, et des équipements de travail servant au levage, est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Pour certains équipements présentant des risques particuliers, ils doivent en outre être titulaires d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur. Le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) permet de s'assurer des connaissances et savoir-faire du conducteur, préalablement à la délivrance de l'autorisation de conduite.

Préparation à la conduite en sécurité d'Engins de chantiers
(R372M)

2/5j*

RECYCLAGE
TOUS LES
10 ANS

- Classés en 10 catégories (dont les catégories 1 : Petits engins de chantier mobiles, et catégorie 9 : Engins de manutention, chariots-élévateurs de chantier ou tout-terrain). Le salarié ne pourra conduire que l'engin pour lequel il a obtenu le CACES correspondant (délivré par l'organisme testeur certifié suite au passage d'un test théorique et pratique), ainsi que l'autorisation de conduite délivrée par son employeur

* Contenu et durée de la formation adaptés au stagiaire

Préparation à la conduite en sécurité de Plates-Formes Élévatrices Mobiles de Personnes
(PEMP – R386)

2/3j

RECYCLAGE
TOUS LES
5 ANS

- Classées en 6 catégories (dont catégorie 1A / 1B – 1B / 3B). Le salarié ne pourra conduire que la PEMP pour laquelle il a obtenu le CACES correspondant (délivré par l'organisme testeur certifié suite au passage d'un test théorique et pratique), ainsi que l'autorisation de conduite délivrée par son employeur
- La durée de validité du CACES est de 5 ans

* Contenu et durée de la formation adaptés au stagiaire

Formation de recyclage
Valable pour R372M ou PEMP – R386

2j

- Actualiser ses compétences pour toujours agir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime, dans l'attente des secours organisés

→ MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

L'entreprise doit détenir une **attestation de capacité**, spécifique par type d'équipement et par catégorie, délivrée par un organisme certifié. Sans cette attestation de capacité, l'entreprise ne peut plus acheter, détenir ou utiliser des fluides frigorigènes.

L'entreprise doit justifier de la **capacité professionnelle** du personnel concerné (diplôme, titre ou qualification professionnelle, **attestation d'aptitude** délivrée par un organisme évaluateur à l'issue de tests théoriques et pratiques d'évaluation).

Manipulation des fluides frigorigènes

6j

- Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

› Formation de 4 jours + 2 jours de tests

→ PRÉVENTION

Chargé de Prévention

2j

- Accident du Travail et Maladie Professionnelle : identifier leurs origines
- Se positionner dans l'organisation de son entreprise
- Rechercher dans les textes ou utiliser les acteurs institutionnels
- Gérer des actions simples de prévention

Evaluer les risques et rédiger son document unique

1j

- Comprendre la finalité de l'évaluation des risques
- Appliquer une méthode d'évaluation des risques
- Utiliser les outils d'aide à la rédaction
- Commencer à rédiger son document unique

Maîtriser les risques liés aux poussières de bois

1j

- Mettre à jour ses connaissances dans le domaine des poussières de bois (réglementation, risques, solutions)
- Permettre à chacun de réaliser un état des lieux de son atelier et d'établir un plan d'actions

Prévention de la pénibilité et amélioration des conditions de travail dans le BTP

2j

- Mise en oeuvre de l'accord BTP du 20/12/2011 : fiches de prévention des expositions aux facteurs de pénibilité, document unique d'évaluation des risques, inaptitude du salarié, retraite anticipée pour longues carrières

PREV'ACTION

L'OPPBTP propose une gamme de formations au management et à l'organisation de la prévention. L'offre PREV'ACTION permet de former tous les acteurs de l'entreprise à la sécurité.

PREV'Action dirigeants (1 jour) :

Définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention dans l'entreprise, faire agir son encadrement.

PREV'Action Encadrement (3 jours) :

Organiser la prévention dans l'entreprise - Connaître les règles, savoir les transmettre et faire progresser les équipes. (connaissances techniques, méthodologiques, managériales et communicationnelles).

Cette formation peut être complétée par des modules d'approfondissement d'un jour : Les bases de la communication, la gestion du changement, les outils du manager en prévention

PREV'Action opérateurs (4 heures):

Faire évoluer les pratiques et comportement des équipes face aux risques de leur métier.

Modules courts avec une pédagogie interactive (Quizz box) qui permet d'impliquer les participants.

Pour plus d'informations, consultez :

www.preventionbtp.fr

OPPBTP
La prévention BTP

→ RISQUE ÉLECTRIQUE

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage (articles R. 4544-9 et R. 4544-10, et règles techniques contenues dans la norme NF C 18-510 de janvier 2012). Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Entretien courant des installations électriques BT - Initiation

5j

- Connaître les lois de base de l'électricité
- Obtenir l'habilitation électrique pour le personnel non électricien
- Réaliser l'entretien courant / branchement des installations électriques simples

Habilitation électrique - Opérations d'ordre électrique

B1 (V), B2 (V), BR, BC, BE + attributs, H0(V)

3j

- Permettre aux électriciens d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation
- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur
- Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et appliquer les consignes de sécurité

Habilitation électrique - Opérations d'ordre non-électrique

Exécutant B0, H0 (V), BS, BE manoeuvre, BP

1j*

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions et consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique

* Contenu et durée de la formation adaptés au stagiaire

Habilitation électrique - Opérations d'ordre non-électrique

Recyclage

1j

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées

Maintien des connaissances sur la norme NF C15-100

1j

- Connaître les dernières évolutions de la norme NF C15-100 et leurs impacts sur la réalisation des installations électriques sur site

RECYCLAGE
TOUS LES
3 ANS

→ RISQUE PLOMB

Les travaux d'entretien, de maintenance ou de démolition sur des ouvrages existants peuvent exposer les intervenants au risque plomb. La réglementation CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction) s'applique.

Prévenir et maîtriser le risque plomb

Public : Encadrement

2j

- Identifier les différents aspects du risque plomb
- Prendre en compte ces risques dans les dossiers de conception, de préparation et de réalisation de l'opération

Prévenir et maîtriser le risque plomb

Public : Opérateur

1j

- Connaître les risques pour la santé et les voies d'intoxication
- Comprendre l'intérêt du suivi médical renforcé
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction de la technique opératoire retenue (procédures de sortie de zone de travail)

→ SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (SST)

Salarié de l'entreprise, son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

Obtention du certificat de SST (valable 24 mois)

12h

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur)
- Savoir qui, et comment, alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir, à qui et comment, relayer ces informations dans l'entreprise
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection dans l'entreprise

RECYCLAGE SST

Tous les 2 ans, une Mise À niveau des Compétences SST du salarié est nécessaire

7h

- Actualiser et maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent, voire supérieur, à celui de sa formation initiale

→ TRAVAUX EN HAUTEUR

Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des salariés qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

L'employeur délivre une attestation de compétence aux salariés qui ont reçu la formation dont le contenu est conforme à la recommandation CNAMTS n°408.

Échafaudage fixe

2j

- Acquérir, en tant que monteur, les compétences nécessaires au montage et démontage d'un échafaudage conformément à la notice du fabricant
- Avoir la connaissance, en tant qu'utilisateur, des risques et savoir les maîtriser
- Savoir réaliser des travaux sur échafaudages en sécurité

Échafaudage roulant

1j

- Acquérir les compétences nécessaires au montage, à la modification et au démontage d'un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Savoir utiliser un échafaudage roulant en toute sécurité en respectant les instructions de la notice

Montage, démontage, utilisation en sécurité : échafaudages en consoles

2j

- Être capable de monter et de démonter en sécurité des échafaudages en consoles, conformément à la notice du fabricant

Réception et maintenance des échafaudages

Cette obligation concerne tous les types d'échafaudages

1j

- Acquérir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité
- Acquérir les connaissances des règles de construction, vérification, contrôle et conformité d'un échafaudage

Utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

1j

- Être capable de vérifier son matériel, le régler et s'équiper (utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes)
- Évaluer les risques face à un travail en hauteur
- Choisir les méthodes de travail adaptées à l'environnement



FORMATIONS TECHNIQUES

→ ACCESSIBILITÉ DES CONSTRUCTIONS

Intégrer la réglementation relative à l'accessibilité des bâtiments

2j

- Maîtriser un marché économique potentiel et appliquer la réglementation Accessibilité en vigueur
- Identifier la problématique du vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap
- Analyser les demandes et besoins des différents interlocuteurs : occupant, prescripteur, financeur
- Connaître les différents intervenants et les relais de proximité
- Décrire et proposer une approche de travaux d'accessibilité (chiffrage, argumentation commerciale)



Approfondissement-Renouvellement

1j

- Identifier sa situation sur le marché de l'accessibilité
- Récapitulatif des fondamentaux : types de handicaps, la notion de PMR, les transferts, le dimensionnel, etc
- Identifier les problématiques d'une demande sur une étude de cas
- Connaître le dispositif « Les Pros de l'Accessibilité » : plan de communication et documentation générale à disposition, mise à jour sur le plan réglementaire
- Mise à jour sur le plan innovations et techniques
- Analyser les attentes grandissantes de la société vis-à-vis du vieillissement de la population
- Identifier les marges de progrès dans son activité (pertinence des devis, stimulation de son activité)

Accessibilité des bâtiments, adaptation de logements, lieux de travail et Etablissement Recevant du Public (ERP)

Pour + de renseignements : www.travaux-accessibilite.lebatiment.fr



La loi du 11 février 2005 impose le principe de l'accessibilité à tout et pour tous depuis le 1^{er} janvier 2015. Cette date butoir de réalisation des travaux de mise en conformité s'impose aux Etablissements Recevant du Public (ERP) ou, à défaut, les maîtres d'ouvrage ou exploitants d'établissement devront avoir déposés en Préfecture leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Les travaux d'accessibilité et de mise en conformité répondent à une logique nouvelle qui passe par la **compréhension des besoins spécifiques d'usage d'un bâtiment**.

Pour approcher la problématique liée à un type de handicap, rien de tel que la mise en situation. Assis dans ce fauteuil roulant, est-ce que je peux effectuer tous les gestes simples de la vie courante ? Les yeux

bandés, puis-je me déplacer d'un point A vers un point B en toute sécurité ?

Tous les métiers du Bâtiment sont concernés. Chaque corps d'état contribue à l'accessibilité en apportant des solutions techniques adaptées.

Développez votre savoir-faire et votre activité dans l'adaptation des logements ou dans la mise en conformité des ERP. La formation « Accessibilité des Constructions » proposée répondra à vos attentes !

Devenez la référence pour les chantiers de l'accessibilité en devenant **Pros de l'Accessibilité**® ! La Fédération Française du Bâtiment a créé cette marque pour faire reconnaître et valoriser vos compétences en affichant ce signe de qualité.

→ ENVELOPPE DU BÂTIMENT / ÉTANCHÉITÉ À L'AIR / VENTILATION

Comment réaliser l'enveloppe performante d'un bâtiment ?

Réalisée sur le plateau technique de BTP CFA (28)

3j

- Savoir réaliser une enveloppe étanche grâce aux bonnes pratiques de mise en œuvre des systèmes d'isolation, de membranes et par le traitement des points singuliers (passage de réseaux et intégration de menuiseries)

Auto-contrôle de l'étanchéité à l'air

1j

- Savoir réaliser une mesure intermédiaire de l'enveloppe avec une porte soufflante
- Savoir calculer le Q4 Pa-surf et l'ATbat
- Savoir conditionner le bâtiment
- Savoir installer la machine de mesure
- Savoir mettre en service et interpréter le résultat
- Savoir rechercher les fuites d'air

Conception de l'étanchéité à l'air

1j

- Savoir réaliser concevoir une enveloppe performante d'une maison individuelle
- Savoir identifier la performance d'une enveloppe
- Savoir concevoir une enveloppe performante d'une maison
- Savoir définir les points singuliers d'une enveloppe
- Savoir choisir les matériaux

→ ÉCO-MATÉRIAUX

Construire et concevoir des bâtiments en respectant les règles professionnelles de construction en paille

Réalisée sur le plateau technique de FORMAPAILLE (18)

5j

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille
- Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction en paille
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille
- Réaliser des enduits sur un support en paille
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre

→ RT 2012 - BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION (BBC)

De la RT 2012 au concept BEPOS

1j

- Connaître la RT 2012
- Comprendre les évolutions passées et celles attendues
- Connaître l'impact sur les systèmes constructifs

Les Bâtiments Basse Consommation (BBC). Réalisée dans les locaux de Pass-I*Lab : bâtiment de type "maison passive" au lycée professionnel Gaudier-Brzeska (45)

2j

- Identifier les principes de construction des BBC
- Connaître les postes clés pour optimiser un bâtiment et les bonnes pratiques pour limiter les ponts thermiques
- Anticiper les difficultés liées à l'étanchéité à l'air
- Appréhender les outils de diagnostic de la performance de l'enveloppe du bâtiment

RT 2012

1j

- Présentation rapide des changements de la RT 2012
- Le Bbio et la conception bioclimatique de l'enveloppe
- La perméabilité à l'air
- La perméabilité à la vapeur d'eau
- Les différentes solutions techniques en RT 2012
- Le passage de relais technique avec l'exploitant
- Les niveaux de performance et les labels
- Les contrôles

→ TECHNIQUES MÉTIERS

Initiation aux techniques du métré

15j

- Maîtriser le vocabulaire propre aux structures du bâtiment
- Savoir identifier les différents éléments constituant l'ossature des bâtiments
- Réaliser un métré sur plans, un relevé sur site, le mettre au net
- Acquérir une méthodologie pour établir un quantitatif
- Effectuer les métrés d'un ouvrage

Maîtriser les techniques du métré

15j

- Réaliser l'étude technique d'un ouvrage
- Maîtriser la technique du métré
- Savoir établir un DQE (Devis Quantitatif Estimatif)
- Utiliser les outils informatiques en métré

Professionnel du Gaz PG

2j

- À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz
- Appréhender dans de meilleures conditions le passage de la validation des connaissances telle qu'elle est définie dans le dispositif qualité de la convention

Réaliser l'autocontrôle des chaufferies gaz

2j

- Acquérir les connaissances nécessaires pour s'assurer que les installations de chaufferies fonctionnant au gaz combustible ont bien été réalisées ou entretenues
- Garantir le visa d'un certificat de conformité
- Économiser les frais d'une contre visite
- Maîtriser la fiche d'autocontrôle des chaufferies gaz
- Donner des informations sur les avantages et inconvénients de chaque type d'implantation

Topographie Bâtiment

2j

- Réaliser les implantations de bâtiment
- Maîtriser le maniement d'un laser tournant (nivellement par rayonnement)
- Maîtriser le maniement d'un théodolite (lecture des angles en X et Z)
- Réaliser une implantation d'un sous-sol en prenant en compte le talutage

Topographie – Niveau avancé

1j

- Maîtriser l'implantation d'axes, de points et de niveaux depuis une station libre sur le chantier à l'aide d'une station totale
- Savoir lire et utiliser un plan
- Savoir mettre en station et utiliser une station totale
- Savoir implanter des axes et des points à partir d'une ou plusieurs lignes de références en station libre
- Savoir contrôler ou implanter des niveaux, des distances et des dénivelées à la station totale
- Savoir contrôler des alignements et des aplombs à distance grâce à une station totale
- Connaître les bonnes pratiques pour réaliser une implantation précise et sûre



→ VOTRE ENTREPRISE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE UNE RÉALITÉ AU QUOTIDIEN !

Avec l'arrivée du numérique, nos comportements ont changé. On ne communique plus de la même façon, on ne s'informe plus de la même façon et on n'achète plus de la même façon. Et les entreprises ? Il leur faut suivre le mouvement... D'autant plus que la concurrence ne cesse de croître ! Communication, commercial, ressources humaines, gestion financière, relations partenaires et fournisseurs, marchés... Tous ces aspects de la vie de l'entreprise sont concernés.

Le numérique, bien utilisé, peut apporter des éléments de solution pour quelques défis majeurs* rencontrés par le secteur de la Construction dans les années à venir, notamment :

- **Une meilleure efficacité commerciale** grâce à une plus grande maîtrise des nouvelles technologies liées au volet commercial de l'activité (site web entreprise, devis/ facturation, appels d'offres en ligne...).
- Une **optimisation des modèles organisationnels de travail** : amélioration de la collaboration entre corps de métiers, centralisation et transferts des données nécessaires au suivi du chantier dans un lieu unique accessible à toutes les parties prenantes (ex. : BIM).
- Une **amélioration des conditions de travail** : amélioration des conditions de sécurité, réduction des risques et du nombre d'accidents, diminution de la pénibilité (ex. : exosquelette, drones...).
- Une **fiabilisation de la gestion des projets** : délivrer en temps et en heure, dans le respect des exigences initiales (coût, qualité, livraison, délais...), limiter les réserves à la livraison.
- Une **réduction de l'impact environnemental du bâti** (performance énergétique, écoconception, déconstruction...) et du chantier (réduction de la production de déchets, émissions de CO2...).

* Etude d'impact de la transition numérique sur le secteur de la construction réalisée par Kyu Lab pour Constructys – Juin 2017

Pour s'approprier le numérique et progresser à votre rythme, nous vous proposerons des modules de formation tout au long de cette année 2018. Par exemple :

Initiation & manipulation BIM

ij

- Qu'est-ce que le BIM ? Sa technologie, ses acteurs, son fonctionnement de la construction à l'exploitation
- Connaître et utiliser des outils représentatifs BIM sur des exemples concrets de réalisation

Conquérir et participer à un projet BIM

ij

- Bien analyser le contenu et les attentes d'un projet BIM
- Que peut-on me demander ?
- Nos équipes, nos outils sont-ils en phase pour répondre aux attentes du projet ?
- Identifier les documents contractuels
- Manipuler les données d'une maquette numérique en respectant la convention BIM
- Utiliser une plateforme collaborative
- Mesurer des quantités à partir de la maquette numérique
- ...

Votre Fédération se tient à votre disposition pour répondre à vos attentes & mieux identifier vos besoins de formation. N'hésitez pas à la solliciter !

Pour vos
questions formation,
ayez le réflexe FFB !

CONSEILS ET DEMANDES DE PARTICIPATION FINANCIÈRE :

Vous êtes...

- > Artisan, chef d'entreprise, conjoint, gérant non salarié :
vous relevez du FAFCEA



- > Salarié d'une entreprise de Bâtiment :
vous relevez de ConstructyS
OPCA de la Construction



...contactez votre Fédération départementale !

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET : WWW.CENTRE.IFRB.FR

☎ 02 38 68 32 01

Mail : centre.ifrb@orange.fr

